

# VICTIME D'UN ACCIDENT CAUSÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE ?

SPORT



AGRESSION



MORSURE



ACCIDENT



Le coût des soins sera  
supporté par l'assurance  
du responsable et non par  
la collectivité

Déclarez-le  
toujours à votre  
médecin et à  
l'Assurance  
Maladie !

**3646**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel

"Ensemble, préservons notre système de santé !"